

Master Urbanisme et aménagement parcours Programmation, projet et management urbain

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Distinction :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Master

Prerequisites for enrolment :

Bac + 3,
Bac + 4,
[Autre]

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Level of education obtained after completion :

Niveau I

City :

Unknown label

Length of studies :

2 ans

Accessible as :

Initial Training,
Employee training

Site web de la formation :

<http://eup.fr/>

Présentation de la formation

Dans un contexte marqué par l'évolution des enjeux et des métiers de l'urbanisme, ce parcours a pour ambition de former des professionnels en mesure d'aborder les transformations urbaines dans leurs dimensions à la fois globales (intersectorielles) et locales (contextualisées). Dans cette perspective, le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière de programmation urbaine, de démarches de projet et de management urbain pour explorer, élaborer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux espaces urbains en mutations. Il forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain.

Capacité d'accueil

40

Co-accréditations

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Targeted skill(s)

- se positionner et intervenir dans des situations multi-acteurs, au croisement des sphères politique, technique, citoyenne, institutionnelle,
- saisir les évolutions et les controverses, et inventer des solutions nouvelles,
- élaborer et conduire des démarches de programmation en urbanisme et aménagement,,
- maîtriser et construire les conditions de faisabilité des projets,
- transformer les pratiques de l'aménagement,
- piloter des équipes interdisciplinaires ou associant de multiples métiers de l'aménagement.

Further studies

Doctorat en aménagement et urbanisme

Career Opportunities

Acteurs de la maîtrise d'ouvrage urbaine : opérateurs publics et para-publics, établissements publics, grandes institutions, sociétés mixtes d'aménagement, grands groupes privés d'aménagement
Bureaux d'étude positionnés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment ceux spécialisés en programmation mais aussi en conduite de projet urbain.

Collectivités locales : villes, structures intercommunales, Conseil Généraux, Régions voire services de l'Etat.

Acteurs associatifs et collectifs

Environnement de recherche

Le parcours repose sur les laboratoires qui constituent le socle de l'Ecole d'Urbanisme de Paris : Lab'Urba, Latts et LVMT.

Organisation de la formation

La formation est organisée sur deux ans (M1 et M2). Une entrée directe en M2 est possible pour les étudiants ayant suivi une formation de M1 dans un domaine apparenté à l'urbanisme et aménagement. Le parcours de M1 permet d'acquérir un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. En M2, l'offre pédagogique est transversale à la thématique du parcours. Elle articule des enseignements théoriques et pratiques, un atelier de mise en situation professionnelle en groupe de 10 à 15 étudiants, un voyage d'étude, un stage et un mémoire. Un cursus orienté vers la recherche est également possible en S4.

Format de la formation : présentiel

Stage / Alternance

Stage facultatif en M1.

Formation initiale et continue : stage de 4 à 6 mois dès avril (M2).

Test

Enseignements avec cours / TP et contrôle continu

Évaluation de l'Atelier collectif (avec le commanditaire) et individuel

Mémoire de fin de formation (détails livret du M1 et livret

M2Promu: eup.fr)

Calendrier pédagogique

M1 :

Nb d'heures de formation 476 h ;

Dates de la formation : 23/09/2019 – 30/09/2020 ;

Période d'examen : contrôle continu, soutenance mémoire 11 ou 12 juin 2020

M2 PROMU :

Nb d'heures de formation 504 h ;

Dates de la formation : 23/09/2019 – 30/09/2020

Période d'examen : contrôle continu, date limite soutenance mémoire 30 septembre 2020

Période de stage : 6/04/2020 au 30/09/2020 (4 mois min, 6 mois max)

Modalités d'admission en formation initiale

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier, une épreuve écrite et un entretien.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien et épreuve écrite

Modalités d'admission en formation continue

Public concerné : tous publics

Prérequis : M1 bac+3 ; M2 bac+4

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier, une épreuve écrite et un entretien.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien et épreuve écrite

Tarifs de la formation : entreprise 13 €/h / demandeur d'emploi 6€/h

Candidature

– Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pem.fr>

– Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org

– Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pem.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes qui proposent chaque année des sujets d'atelier. A titre d'exemple : Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne, EPA Marne, Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

Des partenariats privilégiés sont établis avec le milieu professionnel à travers des organisations professionnelles telles que la fédération CINOV-SYPAA (professionnels de la programmation) ou de nombreux intervenants professionnels extérieurs issus des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

Director of studies

Hélène Dang Vu

helene.dangvu@u-pem.fr

Marcus Zepf

marcus.zepf@u-pec.fr

Scolarité

Mme Valérie Camard,
bureau A213, Cité Descartes bâtiment Bienvenüe

14-20 bld Newton Champs sur Marne

77454 Marne la Vallée cedex 2

tél 0171408090

valerie.camard@u-pem.fr

